

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



La lettre du sénateur GUILLAUME CHEVROLIER

A VOS AGENDAS



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

A VOS AGENDAS !

Guillaume CHEVROLIER
Sénateur de la Mayenne

en partenariat avec

l'Agence française pour la biodiversité

vous invite au colloque : « **Biodiversité : l'engagement des collectivités** »

**Lundi 14 octobre 2019 | 14h-18h, Salle Médicis au Palais du Luxembourg,
15ter rue de Vaugirard 75006 Paris**

sous le haut patronage de

Gérard LARCHER, Président du Sénat

EN DIRECT DU SÉNAT

FUTUR DÉPLOIEMENT DE LA 5G. ET SI NOUS COMMENÇONS PAR LA 3G ?

La 5G constitue une rupture technologique. Elle apportera un changement d'échelle dans les capacités des réseaux et surtout, elle promet le développement de nouveaux usages critiques pour la vie économique d'un



pays, usine du futur, véhicule connecté, ville connectée, internet des objets...

Une véritable course à la 5G est engagée dans le monde entier. Le Gouvernement nous a présenté un texte pour trouver un juste équilibre entre les impératifs de sécurité et les besoins des entreprises et des usagers de la 5G. Ce texte, nous l'avons voté et amendé. Mais nous avons cependant rappelé au Gouvernement de faire attention à ne pas être déconnecté des réalités.

En 2025, deux tiers de la population seraient couverts par la 5G, ce qui veut dire qu'un tiers ne le serait pas ! La fracture numérique risque encore de se creuser. Il ne faut pas renouveler les erreurs du passé. Le déploiement de la 4G avait privilégié les villes. N'oublions pas nos territoires ruraux !

De plus, les territoires aimeraient déjà avoir une couverture en téléphonie mobile en 3G avant de parler de 5G. Il existe certains cas d'urgence, en particulier en matière de sécurité.

PROPOSITION DE LOI VISANT A AMÉLIORER LA TRÉSORERIE DES ASSOCIATIONS

Soutien au monde associatif, si important dans nos territoires. C'est souvent dans le tissu associatif d'aujourd'hui qu'on trouve les citoyens engagés qui seront les élus de demain au service de la République. Pour écouter mon intervention : [ici](#)



COMMUNES NOUVELLES ET DIVERSITÉ TERRITORIALE

Les maires et les élus locaux sont des maillons indispensables de la démocratie. La commune nouvelle est aujourd'hui le moyen de revitaliser l'échelon communal.

Les sénateurs viennent d'adopter la proposition de loi sénatoriale « Communes Nouvelles et Diversité Territoriale » visant à faciliter le fonctionnement des communes nouvelles au cours de leurs premières années d'existence. Attendu par les maires, ce texte permet aujourd'hui :

Le relèvement de l'effectif du conseil municipal d'une commune nouvelle après son premier renouvellement, afin d'éviter une chute trop brusque du nombre de conseillers municipaux ;
Un lissage dans le temps des effets de seuil auxquels les communes nouvelles sont exposées en raison de la population qu'elles regroupent

BIENTÔT EN SÉANCE... LE PROJET DE LOI "ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ"

Si l'on peut se réjouir que les travaux du Sénat soient enfin repris, il est regrettable que le Gouvernement ait autant tardé à se saisir d'un texte très attendu par les collectivités. En 2018, le Sénat avait voté une proposition de loi pour répondre aux besoins de revitalisation des communes et de correction de la loi NOTRe. Les sénateurs ont également adopté un ensemble de proposition sur le statut de l'élu : le Gouvernement n'avait alors retenu aucune de ces propositions.



Des intentions et des discours ont été formulés à l'attention des collectivités par le gouvernement mais ils n'ont donné lieu à aucune action concrète. Des actes sont donc attendus ; le Sénat continuera d'être à l'écoute et aux côtés des élus de terrain pour enrichir le texte, notamment pour renforcer les libertés locales ou réduire le poids des normes qui pèse sur le financement des collectivités.



COULISSES

La Commission européenne et les territoires

Réunion de travail avec la représentation en France de la Commission européenne et Jean Bizet, président de la Commission Affaires européennes du Sénat. Le Sénat est un interlocuteur privilégié car la mise en oeuvre des politiques européennes se fait au niveau des territoires.



J'ai évoqué avec eux la sous-consommation chronique des fonds européens en France. Alors que selon la Cour des comptes, la consommation en France se situe dans la moyenne européenne, elle pâtit de grandes disparités régionales et surtout de la gestion critique du programme de développement local Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale).

Tribune. Féminicides : où est la grande cause du quinquennat ?

Avec plus de 150 sénateurs, nous appelons l'Etat à investir plus de ressources financières et humaines dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Il est essentiel que soit défini un vrai plan de mobilisation nationale.

[Lire la tribune](#)



VISITE DU SÉNAT

Visite du Sénat du Conseil municipal des Jeunes de Jublains.

Vous êtes les bienvenus au Sénat si vous souhaitez découvrir la beauté de ce patrimoine exceptionnel qu'est le Palais du Luxembourg et plonger dans les rouages de notre démocratie.

Je vous ferai visiter le Sénat avec grand plaisir ! Vous pouvez contacter mes collaborateurs pour que nous fixions une date.



EN DIRECT DE LA MAYENNE



1. Festival des communes aux noms Burlesques à Ballots





2. Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes de France", le 21 juillet à Laval



1. Visite communale à Averton



2. Aux côtés des éleveurs au CIMA53 à Mayenne

www.guillaumechevrollier.fr



GUILLAUME CHEVROLLIER
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne
3 rue des Trois croix
53000 Laval
Tél : 02 43 65 60 98
permanence.chevrollier@gmail.com

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)